



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 23 AVRIL 2025

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de la Société Foncière Lyonnaise s'est réunie le mercredi 23 avril à 11 heures au 42 rue Washington, 75008 Paris.

◆ Convocation

L'Assemblée générale a été convoquée dans les formes et délais prescrits par la réglementation en vigueur :

- Les avis de réunion et de convocation ont été publiés respectivement les 19 mars et 4 avril,
- Les convocations ont été envoyées le 4 avril.

◆ Documents

Les documents préparatoires ont été mis à la disposition des actionnaires sur le site internet de la Société le 2 avril dans la rubrique « Publications / Assemblée Générale ».

◆ Constitution du Bureau

- Monsieur Pere Viñolas Serra, Président du Conseil d'administration, a présidé l'Assemblée.
- Ont été appelés en qualité de scrutateurs et ont accepté ces fonctions, les deux actionnaires disposant du plus grand nombre de voix, soit par eux-mêmes, soit comme mandataire, ce sont :
 - La société Inmobiliaria Colonial Socimi SA, représentée par Monsieur Juan José Brugera Clavero,
et
 - Madame Aude Grant.
- Madame Emilie Germane a été désignée secrétaire de l'Assemblée.

◆ Quorum

Le nombre d'actions avec droit de vote était de **42 950 822**.

Le nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance était de **49**, représentant un nombre total d'actions et de droits de vote de **42 540 837**, soit un quorum : **99,045 %**.

◆ Résumé des résolutions

Résolutions de type ordinaire

- **(1^{ère} à 3^{ème} résolutions ordinaires)**

Comptes 2024 :

- Approbation des comptes annuels et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- Fixation du dividende à 2,85 € par action.

- **(4^{ème} résolution ordinaire)**

Conventions règlementées :

- Approbation du Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions règlementées.

- **(5^{ème} à 7^{ème} résolutions ordinaires)**

Composition du Conseil d'administration :

- Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Arielle Malard de Rothschild
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Pere Viñolas Serra.
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Juan José Brugera Clavero.

- **(8^{ème} résolution ordinaire)**

Commissaire aux comptes :

- Nomination de Forvis Mazars SA, commissaire aux comptes, en remplacement de PricewaterhouseCoopers dont le mandat est arrivé à son terme

- **(9^{ème} résolution ordinaire)**

Auditeur durabilité :

- Nomination de Deloitte & Associés, auditeur chargé de la certification des informations en matière de durabilité

- **(10^{ème} à 13^{ème} résolutions ordinaires)**

Rémunérations :

- Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux pour 2025.
- Approbation des rémunérations versées ou attribuées aux mandataires sociaux en 2024
- Approbation de la rémunération versée ou attribuée à Monsieur Dimitri Boulte, Directeur général du 1^{er} janvier au 20 décembre 2024
- Approbation de la rémunération versée ou attribuée à Madame Aude Grant, Directeur général du 21 au 31 décembre 2024

- **(14^{ème} résolution ordinaire)**

Emission des gaz à effet de serre :

- Avis consultatif sur l'ambition de la Société en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre

- **(15^{ème} résolution ordinaire)**

Délégation et autorisation au Conseil d'administration de faire racheter par la Société ses propres actions

- **(16^{ème} résolution ordinaire)**

- Pouvoirs en vue des formalités

Résolutions de type extraordinaire

- **(1^{ère} à 8^{ème} résolutions extraordinaires)**
Délégations de pouvoir et autorisations au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital selon diverses modalités et pour diverses raisons

- **(9^{ème} et 10^{ème} résolutions extraordinaires)**
Autorisation au Conseil d'administration à l'effet de :
 - réduire le capital par annulation d'actions autodétenues,
 - procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés adhérents au Plan d'Epargne d'Entreprise

- **(11^{ème} résolution extraordinaire)**
 - Approbation de la fusion-absorption transfrontalière de la Société par Immobiliara Colonial (société de droit espagnol)

- **(12^{ème} résolution extraordinaire)**
 - Pouvoirs en vue des formalités

L'intégralité des résolutions a été adoptée.

Le détail des votes par résolution est disponible sur le site internet dans la rubrique « Publications / Assemblée Générale ».
